



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

Jeudi 6 février 2025

En visio-conférence

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Paul CORBI, Trésorier Général

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président (par téléphone)

31 : Raymond LE MANACH, trésorier adjoint

32 : Claude SARRAU

34 : Louidgi CARO, vice-président délégué

46 : Sandrine BAGINSKI – Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente déléguée

66 : Claudine CHOPIN

66 : Jean-Jacques VIDAL

81 : Marc FABRE

82 : Franck CLEMENT

En retard, malade :

30 : Alain DONNADIEU

Début de la réunion 18h10

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président Francis Ricard ouvre la réunion et en expose l'objet.

Le travail de Marielle Bex Gramond et Raymond Le Manach sur les modifications des statuts et du Règlement Intérieur ont été envoyés à la Fédération qui les a validés.

La Fédération demande la mise en conformité de nos textes.

Nous devons donc convoquer une AG extraordinaire en présentiel.

- Présentation de la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur présenté par Marielle Bex-Gramond par le biais d'un diaporama et qui sera utilisé lors de l'AG extraordinaire.

CONVOCATION

- Envoyer la totalité des statuts et du règlement intérieur avec les modifications apportées mises en couleur ainsi que les pièces jointes.
- Date choisie : **le dimanche 16 mars à 15 heures** à l'Hôtel Restaurant Campanile ZI de Plaisance à Narbonne.
Une formation des teneurs de tables ayant lieu les 15 et 16 mars dans ces mêmes locaux, plusieurs personnes convoquées faisant cette formation, par mesure de commodité et d'économie la date de la réunion fixée au dimanche après-midi a été retenue.
- Le collège électoral des CD sera basé sur le chiffre des licences 2024.
- Convocation à envoyer un mois avant la réunion aux :
 - Membres du CRO
 - Membres de l'Assemblée Générale du CRO : 2 membres par CD, possibilité de procuration d'un membre à son binôme
 - Membres de la Commission des opérations des vérifications électorales

Le CRO prendra exceptionnellement en charge les frais de déplacements des membres de l'Assemblée Générale ainsi que le repas de midi. Ceux convoqués pour la formation de teneur de table ont déjà leurs frais pris en charge.

- Le repas du dimanche midi et les déplacements seront pris en charge pour les membres du CRO et la commission des Elections.
- Pour la logistique, la date limite de réservation des repas est fixée **au 1er mars dernier délai**.
- Les convocations seront envoyées par les secrétaires du CRO au moins 1 mois avant la réunion.
- Voir avec Emmanuelle la secrétaire administrative si elle prépare les bulletins de vote.

POINTS DIVERS

- La demande de subvention au Conseil Régional a-t-elle été faite avant le 31 décembre ?, Francis n'a rien trouvé ni dans le NAS ni dans les mails.
Franck Clément doit se renseigner auprès du Conseil régional.
- **Equipementiers**
Jean-Marie Chevassu a validé les propositions faites lors de la réunion de Narbonne
 - Adultes chez AGS Concept (ligne JAKO), si un contrat est signé pour 4 ans, cet équipementier fournirait gratuitement une tenue identique à celles des joueurs pour chaque membre du CRO. Il assure maintenir les prix jusqu'en 2027. Jean-Marie doit revoir les conditions de l'augmentation des prix pour la 4^{ème} année (à faire notifier un plafond du prix pour 2028)
 - Jeunes (minime, cadet, junior) avec Patrice Reynaud (contrat de 4 ans) 63 € pour les jeunes et 66 € TTC pour les membres de l'ETR
- **Achats récompenses**
 - Marc Nogaret doit s'occuper de l'achat des médailles pour les jeunes
 - En ce qui concerne les fanions, Jean-Marie doit voir avec Marc dès demain pour valider le fonctionnement des achats.
 - Contrat avec Alain Godard concernant les paniers gourmands
Mr Godard offrira 30 paniers d'une valeur de 50 € pour les champions d'Occitanie
Nous offrirons aux finalistes de ces championnats des paniers identiques qui nous seront facturés à 30 € pièce.
L'ensemble de ces paniers nous seront livrés lors du championnat régional triplette Provençal qui aura lieu à Gourdon.
- **Cheminement de l'argent des formations**
 - Il n'y a que la formation d'arbitre régional et qui incombe au CRO
 - Toutes les autres formations (Tronc Commun, initiateur, BF1, arbitre départemental, teneur de table) incombent aux CD

- Les CD payent le CRO qui transfère cet argent à la FD
Quand la FD rétrocédera les 30 % du montant, le CRO remboursera les CD
- Emmanuelle doit contrôler et vérifier la réception des chèques émanant des CD
 - Patrice Reynaud référent du volet « formations » doit faire le bilan des demandes de validation afin d'avoir la visibilité d'un suivi.
 - Francis va demander à tous les CD qu'ils fournissent le calendrier de toutes leurs formations.
- **Problème de paiement location véhicule pour le Trophée des Pépites**
 - Facture d'une location datant du 24 octobre d'un véhicule pour se rendre au Trophée de Pépites d'un montant de 427,20 € qui n'aurait pas été acquittée.
Aucune preuve de ce paiement, alors que tout aurait dû être payé mais l'ancienne Présidente dit que cela n'a peut-être pas été fait.
Bien entendu, cette facture sera réglée.
L'excédent de l'exercice 2024 annoncé lors de l'AG de Montauban doit être revu à la baisse. en espérant que nous n'ayons pas d'autres mauvaises surprises...
 - **Réservations pour le championnat de France à Millau**
 - Question de Marc Nogaret : Est-ce que les arrhes pour les 10 chambres ont été payées ?
Réponse de Jean-Marie : Non, car le tarif de ces réservations est élevé. Jean-Marie essaie de trouver d'autres hébergements moins onéreux.
 - **. Paiement des hôtels des championnats de France**
 - Qui payera sur place les hôtels des équipes qualifiées par le CRO ?
Possibilité : les Comités de ces équipes pourraient payer par l'intermédiaire du délégué sur place, et le CRO rembourserait
A voir...
 - **. Lieux des championnats non définis**
 - Championnat de France doublette Provençal : à St Cyprien (66) *en attente de confirmation*
 - Championnat d'Occitanie Doublette Provençal et Tir : à Villefranche de Rouergue (12) *en attente de confirmation*
 - Championnat d'Occitanie doublette jeunes : à Saverdun (09) *en attente de confirmation*
 - **Affiches concours régionaux**
 - Les affiches reçues seront envoyées à Loidgi Caro, Marc Fabre et Marc Nogaret pour validation

Fin de la réunion à 19h45

Francis Ricard
Président

Marielle Bex-Gramond
Secrétaire adjointe

Christian Gramond
Secrétaire général

